



TRADITERM®

Enduit pour l'adhésion et revêtement de plaques d'isolement en polystyrène expansé (EPS), polystyrène expansé graphité (EPS-G), laine minérale et liège naturel.



DESCRIPTION

Mortier hydraulique utilisé comme adhésif et revêtement pour les panneaux isolants en polystyrène expansé (Traditem Panel EPS), en polystyrène graphite expansé (Traditem Panel EPS-G), en laine minérale (Traditem Panel MW) et en liège naturel (Traditem Panel Corcho), dans le système d'isolation thermique externe Traditem (SATE/ETICS). Ce mortier, idéal pour le système d'isolation thermique extérieur, a une grande adhérence, imperméabilise, s'applique facilement et ne propage pas les flammes. Dans le même temps, il est perméable à la vapeur d'eau.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Grande adhérence
- Imperméabilité à l'eau
- Perméable à la vapeur d'eau
- Application facile
- Ne propage pas les flammes

MODE D'EMPLOI

- Mélanger le produit avec de l'eau jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.
- Il existe deux manières de fixer les plaques isolantes au support avec l'enduit TRADITERM:

MÉTHODE DE LA TALOCHE DENTÉE

Étendre l'adhésif TRADITERM sur le panneau isolant puis passer une taloche dentée 10 mm minimum, afin d'obtenir une distribution homogène de l'adhésif sur toute la plaque.
Supprimer la bande de TRADITERM proche du périmètre de la plaque (environ 2 cm).
Cette méthode est utilisée avec des supports montrant une bonne planimétrie, c'est-à-dire lorsque la planimétrie affichée par le support est < 5 mm, mesurée avec une règle de 2 m.

MÉTHODE DU CORDON D'ENDUIT

Appliquer des cordons d'enduit, séparés de 2 cm du bord de la plaque isolante, parallèles. À l'intérieur du rectangle formé par les cordons, placer trois emplâtres d'enduit TRADITERM.
Avec cette méthode, on réussit à corriger des affaissements entre 0,5 cm et 1 cm de dénivelé, mesurés avec une règle de 2 m.



PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

PRÉSENTATION

Utilisation comme revêtement pour les plaques

Après un minimum de 24 heures à compter du collage des panneaux isolants, les ancrages mécaniques placés et les profils de renforcement installés dans les coins et les bavures et inégalités entre les panneaux éliminées au moyen d'un papier de verre, on peut poser les plaques. Une fois le support recouvert avec les plaques d'isolation, normalement après 24h, l'adhésif a suffisamment durci pour pouvoir les fixer.

Étalez une couche de mortier Traditerm directement sur le panneau d'isolation (ou sur une surface préalablement renforcée), puis régularisez l'épaisseur à l'aide d'une truelle dentée n° 8.

Déplier, du haut vers le bas, les bandes de Traditerm Malla, chevauchées au moins 10 cm entre elles, et presser au moyen d'une taloche sur les sillons du mortier Traditerm jusqu'à son imprégnation totale. Cette couche doit avoir une épaisseur minimale de 2 mm, et la trame de la maille imprégnée doit s'apprécier sur toute la surface.

Lorsque cette couche est légèrement durcie, et aussitôt que possible (normalement, le lendemain), appliquer une deuxième couche de mortier Traditerm de 2 mm, lisse mais non talochée, finissant la surface revêtue.

Une fois que la couche armée de Mortier Traditerm est suffisamment durcie et sèche, mais jamais avant deux jours à partir de l'application de la dernière couche, il est possible d'appliquer au moyen d'un rouleau, d'une brosse ou d'un pistolet, l'apprêt acrylique FONDO MORCEMCRIL. Une fois ce dernier sec, c'est-à-dire après 24 heures minimum, la finition peut être réalisée avec un des mortiers acryliques de la gamme MORCEMCRIL.

- Les supports (briques, ravalements et béton) doivent être propres (dépoussiérés, sans restes de peintures, de graisses, produits de décoffrage, etc.).
- Sur des supports présentant des dénivelés supérieurs à 1 cm, une régularisation préalable est conseillée.
- Les plaques ne doivent jamais cacher les joints de dilatation du bâtiment.
- Pour fixer au support les panneaux de laine minérale et liège naturel utiliser uniquement la «méthode de la taloche dentée»
- Protéger la partie supérieure de la façade afin d'éviter les possibles filtrations d'eau.
- Ne pas appliquer au-dessous de 5° C ni au-dessus de 30° C.
- Ne pas appliquer avec risque de gelés, de vents forts ou de soleil direct.
- Ne pas appliquer dans des zones où il y a un risque d'eau stagnante.
- Dans des conditions climatologiques extrêmes (beaucoup de vent ou températures élevées), le séchage est plus rapide.
- Dans des zones où le Système TRADITERM serait susceptible de recevoir des impacts directs, il est conseillé de renforcer la surface des plaques par la pose d'une double couche de MALLA TRADITERM ou par la pose initiale de la MALLA DE REFUERZO TRADITERM et ensuite une couche de MALLA TRADITERM.

Sacs de 25 kg en papier plastifié.

Stockage jusqu'à 1 an dans son emballage d'origine bien fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)

Réaction au feu	A1
Absorption d'eau	W2
Perméabilité à la vapeur d'eau	$\mu \leq 15$
Adhérence du mortier sur le granit de béton	$\geq 0,8 \text{ N/mm}^2$ forme de rupture A/B
Adhérence du mortier colle sur la plaque de polystyrène	$\geq 0,08 \text{ N/mm}^2$ forme rupture C

Performances du produit

Manteau	Application technique	Épaisseur d'application minimale	Performance
Adhésif	Points Taloche dentée	Selon état du support et planéité	5-10 kg/m ² selon planéité
Revêtement des plaques	Taloche dentée 8 mm	4 mm	Approx 1.5 Kg/m ² /mm

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier élaboré avec des granulats issus de carrières proches des centres de production réduisant les émissions de gaz à effet de serre associés à leur transport et élaborés dans des centres de production équipés de systèmes de management environnemental certifiés conformément à la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur du développement durable et du respect de l'environnement. Mortier muni d'une étiquette environnementale de type III (la plus exigeante) Déclaration Environnementale de Produit vérifiée en externe par l'AENOR

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.